Pôle Enfance et Inclusion Scolaire

UE ELEMENTAIRE

L'équipe d'accompagnement

- Personnels de direction : directeur et chef de service
- 1 éducatrice spécialisée (coordinatrice)
- 1 A.M.P.
- 1 neuropsychologue
- 1 enseignante de l'Education Nationale

Conditions d'admission

- Âge : de 6 à 11 ans
- Être titulaire d'une notification d'orientation de la MDPH

Contact

5 allée des Provençaux
51100 Reims
Tél. : 06 27 14 85 60
uee@pbchampagne.org

Présentation

L'Unité d'Enseignement Elémentaire Les Provençaux (UEE) a ouvert ses portes en 2017. Elle reçoit à temps plein 7 enfants TSA, âgés de 6 à 11 ans.

L'UEE s'adresse à des enfants en situation d'autisme et/ou de troubles du spectre autistique (TSA), reconnus par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Ce dispositif propose à des jeunes élèves de 6 ans avec autisme ou autres TSA, un accompagnement global prenant en compte la spécificité de leurs besoins sur un cycle élémentaire de 3 ans.

Les locaux

Situés au sein de l'école élémentaire les Provençaux à Reims, les 2 salles de classe communiquent entre elles. Ces salles sont mises à la disposition de l'UEE par la mairie de la ville de Reims.

PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE

Tous différents, tous égaux !

PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Il organise un cadre adapté et sécurisant permettant de moduler des temps individuels et collectifs autour :

- d'un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'Education Nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces, en lien avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). L'inclusion pourra être envisagée durant les années en élémentaire.

Les stratégies élaborées par les intervenants doivent se référer aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par la HAS et l'ANESM. L'UEE fonctionne selon des principes de stratégies éducatives individualisées et de développement qui prennent en compte les dysfonctionnements spécifiques à l'autisme. L'ensemble du personnel est formé à cette approche et à ce type d'accompagnement. Ces modes d'intervention éducative ont pour finalité de permettre aux enfants accueillis d'apprendre à développer des capacités d'adaptation et de communication, de favoriser les interactions sociales, tout cela pour devenir le plus indépendant possible et évoluer dans un environnement le moins restrictif possible. A ces fins, les interventions éducatives mobilisent un système de communication adapté (PECS), des outils de visualisation et des outils d'évaluation spécifiques (PEP3).

Chaque enfant dispose d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en rapport avec son potentiel. Il est établi par l'équipe pluridisciplinaire en collaboration avec les représentants légaux. Ce projet fait l'objet d'une évaluation régulière en réunion d'équipe.

Différents canaux d'apprentissage de communication sont mis en place.

Plusieurs activités extra-scolaires sont aussi mises en place (Snoezelen, balnéothérapie, médiathèque, sortie de fin d'année, marché de Noël...)